

LES PRODUITS STRUCTURÉS EN ASSURANCE-VIE

Parcours conforme aux exigences de la DDA

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance, de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures en assurance par an

MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 15 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique asynchrone mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les fondamentaux et les différents types de produits structurés utilisés en assurance-vie et leurs principes de commercialisation dans le cadre de l'assurance-vie.

COMPÉTENCES VISÉES

Conseiller le client sur le choix d'un produit structuré et son utilisation au sein d'un contrat d'assurance-vie en fonction de la situation personnelle du client, de son profil de risque et de sa capacité à comprendre le produit structuré commercialisé.

PROGRAMME

Introduction

Avantages des produits structurés

Échelle de risque

Contexte et marché

Mécanisme des produits structurés

Composition d'un produit structuré : composante obligataire et dérivés

Les familles de produits structurés

Les produits à capital garanti (KG) et à capital non garanti

Appréciation des produits structurés

Approche financière

Les risques des instruments financiers

Évaluation des options financières

Approche réglementaire

Place des structurés au sein de l'allocation d'actif en assurance-vie

Fiscalité

DUREE VALIDANTE

- Accès au cours durant 6 mois
- Ce programme valide 15 heures de formation annuelle en Assurance/DDA
- Evaluation à chaud
- Évaluation à froid

BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)
Frais pédagogiques compris
Règlement à l'inscription

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

AUTEUR

Éric DICERTO
Dirigeant CGP-CIF
Executive Master en Gestion &
Allocation d'actifs - Dauphine PSL

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Les polices "Fort contraste" et "Dyslexie" sont activées sur notre site. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés

REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : contact@sumatraformationconseil.com

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 4 étapes de validation progressive obligatoires

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER diplômées Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

Note de réussite exigée : 70%

Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité (contact@sumatraformationconseil.com).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**STRUCT
15 HEURES**



LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION

ASSURANCE

V1-2024